

## 2008 - 12 questions sur l'aide alimentaire

Le texte qui suit a été élaboré à partir des données rassemblées par 7 associations qui pratiquent l'aide alimentaire sous la forme de distribution de produits alimentaires.

### Aide alimentaire des associations Campagne 2007-2008 Résultats définitifs

(NB : certaines informations proviennent d'une étude sur un échantillon de 200 dossiers pris au hasard)

#### Sommaire

- ▶ 1° Combien de foyers et de personnes ont-elles fait appel à l'aide alimentaire associative
- ▶ 2° Quelle est la situation professionnelle du chef de famille ?
- ▶ 3° Que gagne le foyer chaque mois ?
- ▶ 4° D'où viennent les ressources de ces foyers ?
- ▶ 5° Que leur reste-t-il pour vivre chaque jour ?
- ▶ 6° Ont-ils des dettes ?
- ▶ 7° Demandent-ils de l'aide alimentaire depuis longtemps ?
- ▶ 8° De quelles communes sont-ils originaires ?
- ▶ 9° Quelles sont les associations qui ont mis en commun leurs informations ?
- ▶ 10° Existe-t-il d'autres formes d'aide alimentaire sur la région dunkerquoise ?
- ▶ 11° D'où viennent les produits distribués ?
- ▶ 12° Les questions actuelles

#### 1° Combien de foyers et de personnes ont-elles fait appel à l'aide alimentaire associative

- ▶ 1 045 foyers
- 3 140 personnes

dont 1 728 enfants (1072 d'entre eux ont moins de 14 ans)

Si l'on fait la somme de toutes les interventions, en particulier si l'on intègre celle des Restos du coeur, c'est près de 10 000 personnes qui sont concernées par l'aide alimentaire associative.

#### 2° Quelle est la situation professionnelle du chef de famille ?

- Salariés à plein temps : 2,9 % (4,5 % en 2007)
- Salariés en contrats précaires : 5,3 % (3,5 % en 2007)
- Chômeurs indemnisés : 14,5 % (12,5 % en 2007)
- Chômeurs non indemnisés : 44,7 % (48,3 % en 2007)
- Retraités : 9,3 % (10,9 % en 2007)
- Au foyer : 15,1 % (10 % en 2007)
- En invalidité : 6,8 (8,5 % en 2007)

NB : 17,5 % ont des ressources provenant de leur travail (salariés + retraités) et 59,1 % sont au chômage

#### 3° Que gagne le foyer chaque mois ?

- moins de 800 € : 30,5 % (27,9 % en 2007)
- entre 800 et 1000 € : 24,8 % (26,4 % en 2007)
- entre 1000 et 1400 € : 26 % (25,9 % en 2007)

- plus de 1400 € : 15,8 % (18,9 % en 2007)

Leur revenu moyen est de 1 004 € par mois (1 039 € en 2007), soit une moyenne de 33,46 € par jour pour faire face à toutes les dépenses du foyer.

S'il on prend en compte le nombre de personnes par foyer, les revenus par personne et par mois se répartissent :

- moins de 400 € : 58,2 %
- de 400 à 800 € : 34,9 %
- plus de 800 € : 4,1 %

Soit en moyenne par personne et par mois : 493 €, et par personne et par jour : 16,45 €

Si on fait un calcul identique à celui des statistiques officielles, 50 % des familles demandeuses d'aide alimentaire ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

#### **4° D'où viennent les ressources de ces foyers ?**

92,5 % des foyers touchent une ou plusieurs prestations sociales pour une valeur moyenne par foyer de 610 €. Pour 18,9 % des foyers, les prestations sociales représentent plus de 80 % de leurs ressources.

55 % des foyers touchent le R.M.I. pour une valeur moyenne par foyer de 401 €.

#### **5° Que leur reste-t-il pour vivre chaque jour ?**

En moyenne, il leur reste 5,23 € par jour et par personne pour manger, s'habiller, se détendre et se cultiver.

Mais la situation de chaque foyer n'est pas identique.

- pour 5,4 % des foyers, il ne leur reste rien.
- Pour 25,6 % des foyers, il leur reste moins de 4 €
- Pour 30,9 % des foyers, il leur reste entre 4 et 6 €
- Pour 38,1 % des foyers, il leur reste 6 € ou plus.

#### **6° Ont-ils des dettes ?**

Seuls 35,8 % d'entre eux ont des dettes, mais, pour la plupart, comme tout le monde.

- pour 66,2 % d'entre ceux qui ont des dettes, le remboursement mensuel auquel ils doivent faire face représente moins de 10 % de leurs ressources.
- Seuls, 8,8 % des foyers qui ont des dettes, ont un remboursement supérieur à 20 % de leurs ressources.

3,5 % des foyers ont fait un dossier de surendettement.

#### **7° Demandent-ils de l'aide alimentaire depuis longtemps ?**

42,3 % des foyers demandeurs de l'aide associative cette année sont en contact pour la première fois avec l'association et 19,8 % avait cette démarche pour la première fois l'année dernière..

Mais 24,9 % de ces foyers sont suivis depuis 3 ans et plus par les associations qui leur viennent en aide.

## **8° De quelles communes sont-ils originaires ?**

- 42,2 % des foyers habitent la ville de Dunkerque
- 24,6 % sont originaires de la ville de Saint Pol sur mer
- 17,9 % sont originaires de la ville de Grande Synthe

Dans une moindre proportion, ils viennent de Coudekerque Branche (4,5 %), Cappelle la grande, Tétéghem, Gravelines, Loon Plage, Steene, etc.

## **9° Quelles sont les associations qui ont mis en commun leurs informations ?**

Il s'agit de :

- La congrégation de l'armée du salut,
- L'A.J.S.
- La Croix rouge
- Emmaüs
- Le Phare
- Les sociétés de Saint Vincent de Paul

## **10° Existe-t-il d'autres formes d'aide alimentaire sur la région dunkerquoise ?**

Les associations qui ont rassemblé leurs informations dans ce bilan ne sont pas les seules à apporter une aide alimentaire aux citoyens qui n'ont pas les ressources suffisantes pour manger tous les jours à leur faim.

Pour avoir un bilan exhaustif de cette aide, il conviendrait d'ajouter les éléments suivants :

- les Restos du cœur interviennent principalement pendant la période d'hiver. Pendant cette période ils ont touché près de 7000 foyers de l'agglomération, de plus, dans le cadre de l'Estaminet du cœur ils assurent les repas du soir de l'accueil grand froid pendant la même période de l'hiver,
- La fondation de l'Armée du salut assure le repas quotidien dans le cadre de leur accueil de jour,
- Le Secours Catholique intervient par l'intermédiaire de tickets service qui permettent l'achat de denrées alimentaires dans certaines grandes surfaces,
- Le Secours Populaire Français intervient dans les territoires de l'ouest de l'agglomération, d'autres associations interviennent elles aussi de façon plus ponctuelle en fonction de leurs moyens.
- Les C.C.A.S. interviennent eux aussi par la remise de tickets et touchent ainsi, sur l'ensemble de l'agglomération 10 000 familles,
- Tabgha, épicerie solidaire gérée par Emmaüs, met à la disposition des familles qui veulent monter un projet des denrées alimentaires à bas prix leur permettant d'entrer dans un système d'épargne.
- Les associations pratiquent aussi des dépannages alimentaires d'urgence auprès de personnes qui leur sont envoyés par les services du département, des C.C.A.S. ou d'autres associations.
- Les associations interviennent aussi auprès des personnes migrantes de passage sur notre territoire en leur apportant directement là où elles se trouvent de quoi manger.

## **11° D'où viennent les produits distribués ?**

Une partie de l'aide alimentaire se fait par remise de tickets qui donnent accès à certaines enseignes de la grande distribution. L'autre partie est constituée de produits récupérés ou achetés par les associations. Les produits récupérés proviennent des surplus européens, des invendus de la grande distribution, d'artisans et commerçants ou des collectes régulièrement organisées par les associations. La Banque alimentaire du Nord qui possède une antenne locale, est l'un des opérateurs importants en ce domaine. Localement Emmaüs, grâce aux moyens qu'elle a décidé de déployer, récupère les produits frais auprès des différents distributeurs. Les différentes associations enfin ont développé des relations privilégiées avec tel ou tel distributeur. Les produits achetés le sont grâce aux dons ou aux subventions publiques.

## 12° Les questions actuelles

Les ressources disponibles des associations s'amenuisent au moment où la demande d'aide se fait de plus en plus pressante. Comment obtenir de nouvelles ressources ? Comment orienter l'aide vers ceux qui en ont le plus besoin ?

Les associations ont pour mission d'accompagner humainement les personnes qui sont dans la difficulté et de les aider à recréer les liens sociaux de la solidarité. Les formes actuelles de l'aide alimentaire leur permettent-elles d'accomplir aujourd'hui cette mission ?

Le véritable scandale public, c'est que des personnes en nombre n'aient pas les ressources nécessaires pour subvenir à leurs besoins quotidiens élémentaires. Comment les associations et les personnes qu'elles aident peuvent-elles interpeller la société et les pouvoirs publics sur cette question de survie des personnes concernées et de notre société ?